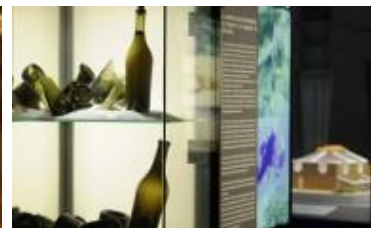




# *Sites d'exception en Languedoc*



## Le mot de la Présidente

---

Le réseau des Sites d'exception en Languedoc est né en 2008 de la volonté de 6 sites du département de l'Hérault de travailler ensemble sur la promotion et la valorisation de leur offre touristique et patrimoniale.

Dès le départ, la qualité de l'accueil et des prestations proposées ont été les valeurs essentielles du réseau des Sites d'exception en Languedoc.

Ce positionnement est garanti par une sélection rigoureuse des nouveaux membres.

Ce sont aujourd'hui 16 sites touristiques et patrimoniaux et 7 partenaires qui constituent le réseau. Ils promeuvent ensemble l'offre touristique et valorisent une image de marque commune. Le réseau leur permet de porter des projets collectifs de développement, de mutualiser les moyens financiers, de partager des expériences, de s'ouvrir et d'échanger avec les professionnels d'ici et d'ailleurs tout en s'entourant de partenaires techniques et communicants.

Des hauts cantons à la Méditerranée, des berges du Canal du Midi aux rives du bassin de Thau, le réseau propose à ses visiteurs de découvrir les sites et prestataires incontournables du Languedoc.

Et c'est, chaque année plus nombreux, que les visiteurs du réseau prennent plaisir à visiter nos musées, châteaux, abbayes, grottes, jardins et autres fleurons de notre beau département.

Eléonor d'ALLAINES, Présidente des Sites d'exception en Languedoc  
et propriétaire de l'Abbaye de Valmagne

# Les Sites d'exception en Languedoc, une association loi 1901

L'association, qui s'apparente à un organisme de tourisme, s'est fixée les objectifs suivants :

- Mener des opérations de communication, de représentation, de promotion et de commercialisation au niveau départemental, régional, national et international visant à améliorer la notoriété et la fréquentation des membres toutes les périodes de l'année.
- Structurer une offre touristique sur le territoire en associant des prestations touristiques complémentaires à celles des sites au travers de membres partenaire. (domaines viticoles et oléicoles, prestataires d'activités, restaurateurs, hébergeurs...)
- Mettre en place des projets collectifs sur différents sites et thématiques :

> Engagement qualité : le réseau s'appuie sur les labels qualités existant et accompagne ses membres dans les démarches de labellisation ;

> Formation tourisme et handicap : sensibilisation à l'accueil des publics handicapés et mise aux normes accessibilité pour tous ;

> Développement des prestations sur les sites : Audio-guides, visites virtuelles... ;

L'association peut effectuer des missions d'ingénierie touristique pour la mise en œuvre de projets présentant un intérêt pour ses membres. Par ailleurs, l'association se fixe également pour objectif l'éducation et la sensibilisation des publics touristiques ou locaux, au patrimoine, à la culture, à l'environnement et à la gastronomie régionale.

Pour parvenir à ses objectifs, l'association a, dès le départ, recruté **une personne à temps plein pour l'animation du réseau et la gestion quotidienne de la structure**. Par ailleurs, l'association est animée par:

Le **Conseil d'Administration** composé de 10 membres du réseau (membres et partenaires).

Le Conseil d'Administration se réunit tous les trimestres pour décider et valider les actions.

Des commissions qui se réunissent en fonction des projets :

- Handicap
- Communication
- Commercialisation

Elles sont constituées de membres du réseau et ouvertes aux personnes extérieures sollicitées pour un regard technique sur les questions abordées.

# Les adhésions

---

Les membres du réseau sont sélectionnés selon des critères de qualité et s'engagent à travers la signature d'un règlement intérieur :

- **Les membres actifs. Ce sont les sites touristiques portant un caractère « d'exception »** au travers d'un patrimoine bâti, historique, culturel, naturel, scientifique, industriel, viticole ou gastronomique... remarquable par leur originalité, leur innovation, leur préciosité ou leur charme. **Ils cotisent à hauteur de 1500€/an.**
- **Les membres partenaires. Ce sont les prestataires du domaine touristique** (hébergement, restauration, transport, loisirs...) s'inscrivant dans la même démarche qualitative. **Ils cotisent à hauteur de 500€/an – droit d'entrée 100€**

Pour être éligible, les sites doivent respecter les critères d'adhésions suivant :

- Présence d'un espace accueil avec un agent maîtrisant au minimum l'anglais
- Ouvrir au moins 6 mois par an
- Proposer des prestations payantes : billetterie, visites guidées, location d'audio-guides, (ou produit boutique pour les membres partenaires)
- Etre détenteur du label Qualité tourisme Sud de France et être référencé dans un guide d'envergure nationale (Michelin, Routard, Lonely planet...)
- Disposer d'un site internet Responsive web design, ou s'engager à l'obtenir sous les 2 ans.
- E-réputation : détenir note moyenne supérieure ou égale à 4 sur 5 sur la base des avis Facebook – Google et Trip Advisor.
- Etre situé dans un environnement remarquable ou à fort potentiel touristique ( ex: ville ou village classé...)

**La candidature doit être agréée à la majorité par le Conseil d'Administration qui statue sur les demandes d'admission présentées .**

# Les membres

---

## Qui sont-ils ?

Des gestionnaires de sites et d'établissements soucieux de mener à bien leurs missions et conscients de l'intérêt de partager leurs connaissances et savoir-faire pour transmettre aux publics les richesses de leur territoire.

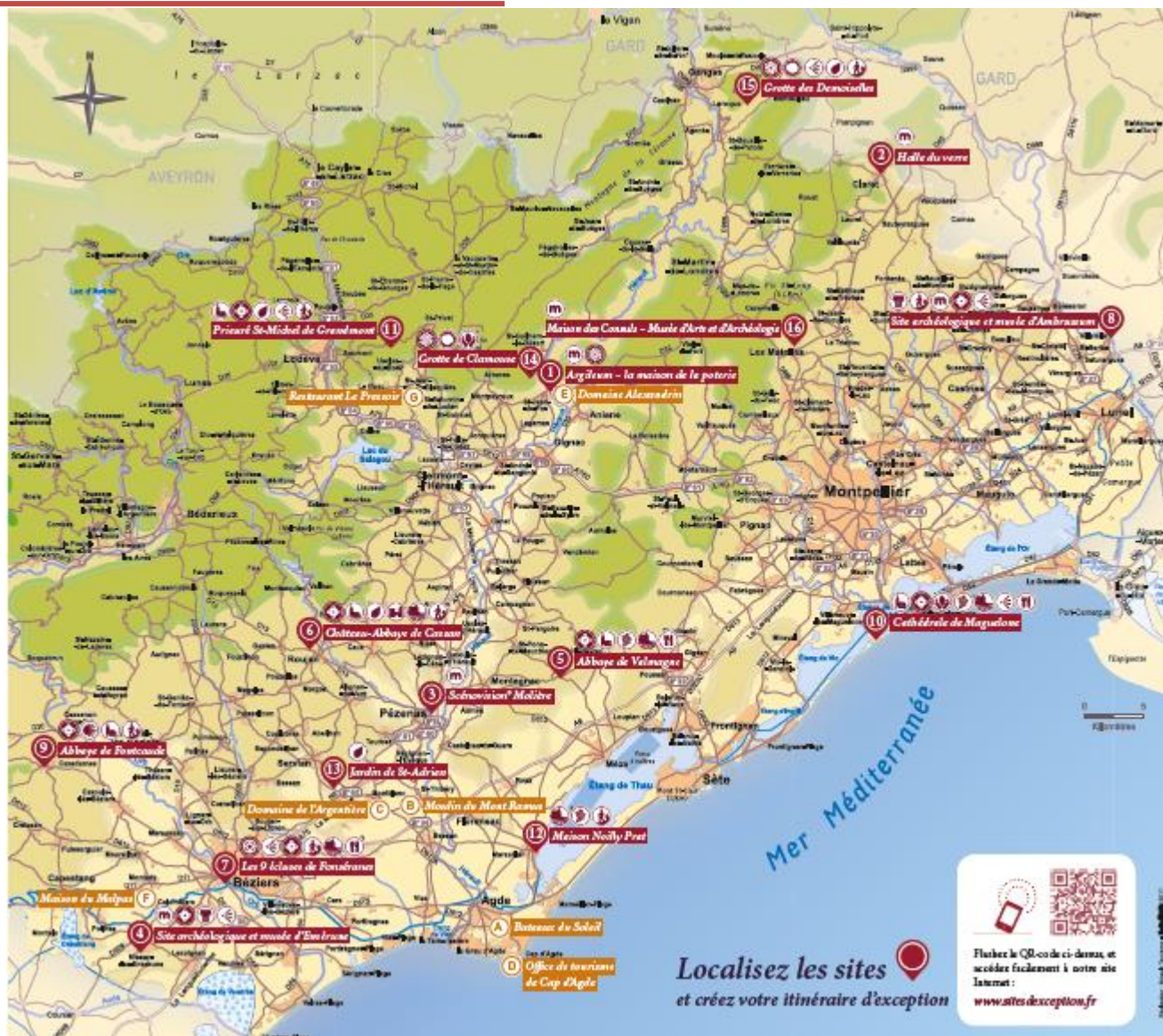
### **16 membres actifs (2017):**

Abbaye de Valmagne  
Site Archéologique d'Ambrussum  
Château-Abbaye de Cassan  
Jardin de Saint-Adrien  
Noilly Prat  
Scénovision Molière  
Grotte des Demoiselles  
Prieuré St-Michel de Grandmont  
Argileum – Maison de la poterie  
Abbaye de Fontcaude  
Grotte de Clamouse  
Site archéologique et musée d'Ensérune  
La Halle du Verre  
Les 9 écluses de Fonsérannes  
Cathédrale de Maguelone  
Maison des Consuls

### **7 membres associés (2017) :**

Restaurant Le Pressoir  
Domaine de l'Argentière  
Office de Tourisme du Cap d'Agde  
Maison du Malpas  
Bateaux du Soleil  
Domaine Alexandrin  
Moulin à Huile du Mont Ramus

# Localisation des membres 2017



## Axes thématiques des membres

---

Soucieuse de s'inscrire dans le Schéma de Développement du Tourisme fixé par le Département, l'association Sites d'exception en Languedoc met en avant les priorités fixées par le Conseil Départemental et Hérault Tourisme dans les documents de promotion de ses membres.

Les membres peuvent donc être répartis en trois grands groupes :

- Grands Sites et Patrimoine
- Oenotourisme
- Loisirs Nature

Par ailleurs, l'association a sollicité le Pôle Marketing et Communication de l'ADT pour réaliser des pictogrammes visuels en adéquation avec ceux utilisés à l'échelle départementale.



## Place du réseau dans le tourisme local

---

Depuis sa création en 2008, le réseau s'est attaché à tisser toujours plus de liens sur le territoire: sites, prestataires, institutionnels, communicants, entreprises privées...

Ce maillage lui a permis d'avoir sa place comme acteur incontournable du tourisme languedocien.

- 16 sites prestigieux, 7 prestataires touristiques, 2 partenaires institutionnels, 3 partenaires communicants (La Gazette de Montpellier/Sète, RFM, Radio Lodève)
- **Soutien reconduit par le Département de l'Hérault**
- **Sollicitation des instances techniques** (ADT Hérault Tourisme, CRT Languedoc-Roussillon) dans différentes démarches (Qualité Sud de France, Tourisme et Handicap...)
- Près **de 1000 000 de visiteurs** sur l'ensemble des sites en 2016,

Par ailleurs, le réseau veille à **l'amélioration de l'offre touristique locale** à travers un accompagnement spécifique de ses membres :

- **Lancement du projet d'équipement de 6 sites membres en matériel et support adaptés** ( boucle magnétique de comptoir, retour flash lumineux pour les alarmes, visites virtuelles de compensation...)
- Formation des membres à **l'accessibilité des sites patrimoniaux** en partenariat avec l'ADT Hérault Tourisme et le Conseil Départemental de l'Hérault et accompagnement dans sur les aménagements à réaliser (technique et financier).



## Un réseau qui communique

Le réseau a à cœur la promotion et la valorisation de ses membres à travers un travail de communication mis en place tout au long de l'année.

Ainsi, l'association a réalisé en 2017 :

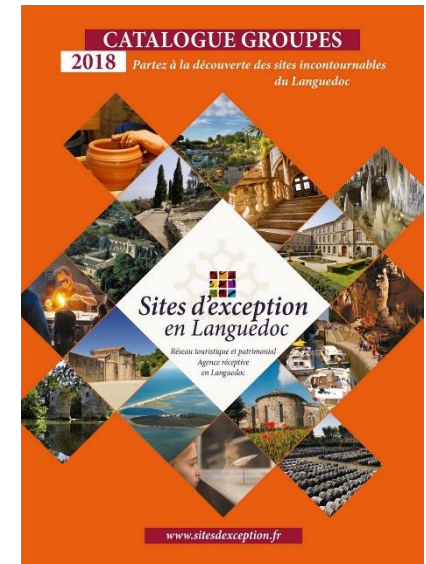
- **Un dépliant** 5 volets diffusé dans les Offices de tourisme, chez des prestataires touristiques (Gard, Aveyron et Hérault) et chez les membres à 150 000 exemplaires. [Cliquez ici pour le consulter](#)
- **La Carte Privilège** donnant accès à des tarifs réduits (offre proposée librement par les sites). Cette carte est distribuée par chacun des membres dès l'achat d'un billet plein tarif. 200 000 ex.
- **La Carte VIP** donnant accès gratuitement à l'ensemble des sites membres du réseau. Elle est distribuée uniquement aux partenaires (presses, influenceurs...) et en dotation dans le cadre d'action de promotion. 250 ex/an
- **Le web** : Un site web [www.sitesdexception.fr](http://www.sitesdexception.fr) et un blog <http://blog.sitesdexception.fr>
- **Animation web/réseaux sociaux**: Une [page Facebook](#) qui compte 7800 fans et un compte Instagram ouvert en 2017 (suivi par près de 600 personnes). Mise en place de jeux-concours en ligne, newsletters, publication régulières, accueil influenceurs.



## Un réseau qui commercialise

---

- Réalisation d'un catalogue groupes proposant une 20 aine de journées clés en main
- Cibles : TO, autocaristes, CE, Clubs et associations) en France et en Europe
- Mise en place d'un partenariat avec l'Agence de développement touristique de l'Hérault (Hérault Tourisme) : mailing groupes
- Réalisation et actualisation d'un fichier commun propre au réseau
- Création de newsletters dédiées envoyées à environ 5000 clients/prospects qualifiés



## Nous contacter

---

L'animation du réseau/ coordination des actions est assurée par Arnaud  
Commune:

Mail : [contact@sitesdexception.fr](mailto:contact@sitesdexception.fr)

Tél : 07 81 97 46 60

Notre site web : [www.sitesdexception.fr](http://www.sitesdexception.fr)